The logo consists of a large, bold, black letter 'A' followed by a black plus sign '+'. The background of the entire page is a grid of orange and white squares, with some areas being solid white.

ARCHITECTURE EN BELGIQUE

(Re)cycle (Re)habilitate

ZOOM IN



Réhabiliter une cathédrale

A Dison, le bureau BAUMANS-DEFFET a graduellement reconstruit un morceau de ville sur le site de l'ancienne laiterie Interlac. Sauvart le paysage d'un énième zoning commercial médiocre, les architectes touchent par ce projet l'essence du métier, à savoir un travail de fond, patiemment élaboré et se jouant d'obstacles de tous genres. L'acte final reste à venir.



Situation existante © Baumans-Deffet

PRÉMICES

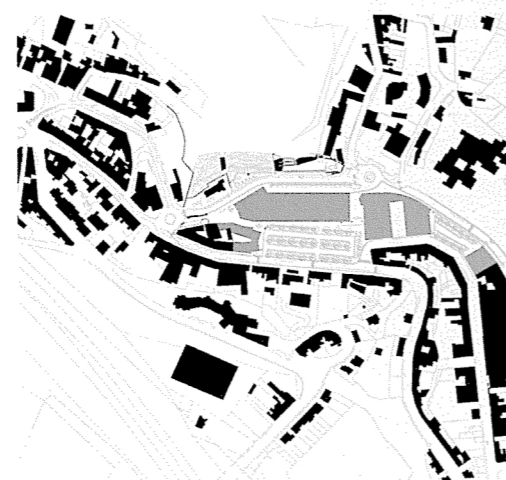
La commune de Dison, qui jouxte la ville de Verviers, n'a pas échappé à la désindustrialisation toujours croissante qui touche l'Europe, et la Wallonie spécifiquement. En 2001, l'usine de conditionnement de lait Interlac a fermé ses portes, laissant 170 personnes sur le carreau. A l'époque déjà, la commune est considérée comme l'une des plus pauvres de Wallonie; en 2013, son indice de pauvreté s'élevait à un effroyable 48% selon une étude de l'ULB et de la KU Leuven. Mais cette fermeture imprévue abandonne également un chancre de deux hectares entièrement construits. La laiterie avait progressivement grignoté le tissu urbain du XIX^e siècle pour édifier un mastodonte en plein centre-ville, saturant l'espace mais aussi les vues sur le paysage rural qui se déploie jusqu'au centre en fond de vallée. Sans outils de planification, ni véritable vision urbanistique, la Commune refuse à l'époque de se rendre propriétaire du foncier.



Situation au 19^e siècle



Situation au 20^e siècle / usine Interlac



Situation au 21^e siècle / masterplan Baumans-Deffet

ACTE I

C'est ainsi qu'un promoteur acquiert le site pour presque rien, espérant tout raser et construire différentes *boîtes discount*, à décorer; projets systématiquement refusés par les autorités. Il sollicite alors Bernard Deffet et Arlette Baumans, dont le bureau se trouve à Dison. La première force des architectes est de lui proposer l'étude du site dans son ensemble. Ils conçoivent un masterplan qui recoudrait ce morceau de territoire, où logiques marchandes et non marchandes se côtoient dans une mixité de fonctions qui insufflerait de l'oxygène au tissu urbain (et social) déchiré. Le coût élevé de la démolition des bétons armés appuie leur argument de ne démanteler que les structures légères. Ils tracent ainsi une longue galerie commerciale avec un passage couvert qui relierait le centre de Dison et le monstre industriel conservé. Leur plan envisage aussi de faire revenir la verdure au sein du site, via des ouvertures de vues sur les collines et un parking arboré.

ACTE II

Le promoteur convaincu par le projet, la construction à bon marché de la galerie structurante débute. « Pas de rêve déplacé. Pas de petit village faussement reconstitué » mesurent les architectes. Les rez du complexe laitier débarrassés de ses structures légères, sont eux aussi rentabilisés, vendus à un supermarché et à un magasin de jardin et loisirs. Aux étages, un « monstre somnole » pendant plusieurs années jusqu'à ce qu'un projet inespéré se dessine. La chaîne de télévision locale recherche une nouvelle implantation, différents acteurs comme le centre culturel sont sollicités et le bourgmestre saisit l'opportunité d'accéder à des fonds Feder.

ACTE III

Les architectes convainquent alors les décideurs d'établir ces infrastructures culturelles et médiatiques dans les espaces gigantesques situés au-dessus des surfaces commerciales en fonctionnement. « L'évidence » d'investir cette « cathédrale » s'impose d'elle-même. La Commune rachète ainsi les lieux – quelle ironie – et introduit des demandes de subsides en ce sens. Confiant que « l'espace suggère la fonction » et s'appuyant sur une stratégie flexible, Baumans Deffet étaient d'ailleurs parvenus à sauver quelques maigres mètres carrés du rouleau compresseur de la rentabilité pour tenter de garantir les accès aux étages et d'assurer les gaines techniques et les normes incendies d'un hypothétique programme non marchand.

ACTE IV

Amplifiant le cachet unique du site, les architectes offrent aux habitants une lanterne géante sur les anciennes colonnes en béton qui soutenaient des citernes de stockage de lait. Avec les premiers fonds également, ils conçoivent un escalier qui sert d'issue de secours. L'objet en béton marque un ancrage fort en bord de site et y sécurise la venue des installations culturelles et médiatiques en permettant l'évacuation des personnes. Enfin, les architectes suspendent deux nouvelles



boîtes de béton dans la structure du monstre, qui accueillent les studios de tournage de la chaîne de télévision locale, appelée elle aussi à s'installer sur le site. Au final, c'est une dynamique spatiale impressionnante qui se met en place : l'ancienne *cathédrale* accueille, lors de la première phase, la rédaction, les studios et les bureaux de la télévision locale, une salle de spectacle de 180 places et ses loges, ainsi qu'une brasserie, une grande salle polyvalente et des espaces événementiels plus intimes. En quelques gestes pertinents, les architectes résolvent plusieurs contraintes. En refermant l'espace sur la cour-entrepôt du magasin de jardin et loisirs, ils adjoignent un patio à la grande salle, qui forme un espace de respiration et une surface événementielle extérieure supplémentaire. En créant une terrasse en toiture qui jouxte la brasserie, ils créent un espace tampon en cas d'incendie et peuvent rendre visible la rédaction de la télévision locale depuis la rue. Enfin, lors de la seconde phase, ils casent un étage intermédiaire dans les importantes hauteurs du mastodonte, connectant les espaces événementiels aménagés dans les deux phases et ajoutant encore des espaces différenciés à ce qui est devenu un petit centre de congrès. Lors de cette seconde phase sont construits les locaux du centre culturel (bureaux, ateliers, salles de danse) et les espaces de travail d'un magazine hebdomadaire à l'extrême nord de l'ancienne usine. Dans la partie nord, des espaces de co-working sont encore en attente de financements et de réalisation.

EPILOGUE

"La notion même d'attendre, pour l'homme en recherche de rentabilité, est source d'angoisse" a écrit Bernard Deffet à l'occasion de la fin d'un des chantiers. Car c'est bien à cela qu'ont été confrontés les architectes, à l'angoisse de leur client, décédé depuis, pour qui la maximalisation devait être réalisée à *tous les étages* : a priori, pas question de perdre un mètre carré pour un arbre sur le parking ou d'anticiper des espaces techniques ou de circulation d'un hypothétique programme. On peut toutefois lui rendre de s'être laissé convaincre, au final.

A présent le site fonctionne, les commerces perdurent, l'activité culturelle et événementielle se développe et près de 150 personnes y travaillent. Si le projet n'est que "partiellement résolu" selon ses concepteurs, il offre de grandes qualités à plusieurs niveaux. Au plan urbanistique, tout d'abord, étant parvenu à recréer un morceau de ville véritablement vivant en un lieu a priori improbable; au plan paysager également, en offrant à la fois porosité et visibilité, sans geste grandiloquent; au plan architectural enfin. Malgré toutes les contraintes et les incertitudes rencontrées au fil des ans, les architectes sont arrivés à recréer une qualité et une cohérence spatiale en réhabilitant un patrimoine apathique. Ils démontrent que rendre de l'espace privatisé au collectif implique une forme d'acharnement et de résistance à toute épreuve.

Texte Géraldine Michat
Photographie Alain Janssens

